

Un casque d'artiste doit protéger nos soldats

Histoire d'ici - 1917 Pour remplacer les képis, Charles L'Eplattenier propose un curieux objet.



En 1917, ce soldat de l'armée suisse teste le casque dessiné par le peintre et sculpteur neuchâtelois Charles L'Eplattenier.

Image: MUSÉE MILITAIRE VAUDOIS

Par Gilles Simond

18.02.2017

«Le Conseil fédéral a adopté ce matin le projet de casque pour l'armée d'après le modèle L'Eplattenier, annonce la *Feuille d'Avis de Lausanne* dans son édition du 5 janvier 1917. On commencera incessamment la fabrication de 200'000 casques.» C'est que les soldats suisses ont été mobilisés en 14 coiffés du seul képi modèle 1888, en feutre, avec visière de cuir et pompon.

Les trois couvre-chefs

Le casque de L'Eplattenier (en haut) devait se substituer au képi modèle 1888 (milieu). Il sera évincé par le casque «M18» (bas).

COLLECTION DU MUSÉE MILITAIRE VAUDOIS - PHOTOS ODILE MEYLAN



Des officiers, soucieux de protéger les têtes de leurs hommes, suggèrent l'adoption du casque en acier, mais les choses traînent. Commandant de la IIe division, le colonel Treytorrens de Loys – un Vaudois né en 1857 – prend les choses en main en 1916, et passe commande auprès du peintre et sculpteur neuchâtelois Charles L'Eplattenier (1874-1946), déjà auteur à sa demande de fresques patriotiques au château de Colombier (NE).

Efficace et esthétique

Le cahier des charges est précis: formes arrondies, aération, légèreté, protection de la nuque, des tempes, des yeux et de la face. L'Eplattenier multiplie dessins, modèles et variantes, qu'il soumet aux spécialistes. Pour lui, la coiffure militaire doit être efficace sans négliger l'esthétique. Son casque se caractérise par des lignes souples, une grande croix suisse sur le devant, et de curieuses volutes sur les côtés, percées de deux ouvertures devant permettre d'y fixer une visière.

«Il a su lui donner une ligne à la fois martiale et pas trop lourde»

Son poids est d'environ 900 gr. Et son prix de revient doit être inférieur à celui du képi, jugé peu efficace. Pour la *Feuille d'Avis de Lausanne*, «il a su lui donner une ligne à la fois martiale et pas trop lourde». Deux cents exemplaires sont réalisés, et remis à des fins de test aux soldats de la IIe division. Pas peu fier d'être le maître d'œuvre de cette innovation, de Loys se fait photographier coiffé du magnifique couvre-chef.

Face aux bons résultats des essais sur le terrain et aux conclusions favorables du rapport du chef de l'adjudance générale, le Conseil fédéral l'adopte donc dans sa séance du 5 février 1917. On en prévoit 168'000 pour l'infanterie, 7000 pour la cavalerie, 12'000 pour l'artillerie, 8000 pour le génie et 5000 pour les troupes de forteresse, au prix de 10 fr. l'unité. Il ne sera pourtant jamais fabriqué en série comme prévu, au grand dam de L'Eplattenier. Pourquoi? Les éléments jouent en sa défaveur. Le métal tout d'abord. En pleine guerre, soumise au double blocus des belligérants, la Suisse ne dispose pas de la tôle d'acier de 0,7 mm.



Impossible à mouler

«En attendant l'arrivée du métal nécessaire, dont l'Angleterre vient de nous faire parvenir une petite quantité, expliquera la *Feuille d'Avis* en octobre 1917, on s'est employé à préparer les moules de façon à pouvoir procéder rapidement à la fabrication du fameux casque.» Patatras: c'est alors seulement que l'on s'aperçoit, semble-t-il, que «les lignes harmonieuses» du Neuchâtelois compliquent le pressage en une pièce de l'objet – les exemplaires des tests ont été réalisés en deux parties brasées ensemble par la suite.

Et puis, le 4 septembre, Treytorrens de Loys meurt subitement, en service. Le protecteur de L'Eplattenier disparu, ses adversaires sortent du bois. Les fabricants de képis, tout d'abord, les plus acharnés, qui voient d'un très mauvais œil l'arrivée de ce concurrent. En outre, de nombreux militaires digèrent mal d'avoir dû envoyer 5000 soldats occuper La Chaux-de-Fonds la rouge – la ville où réside l'artiste – lors de manifestations en mai 1917.

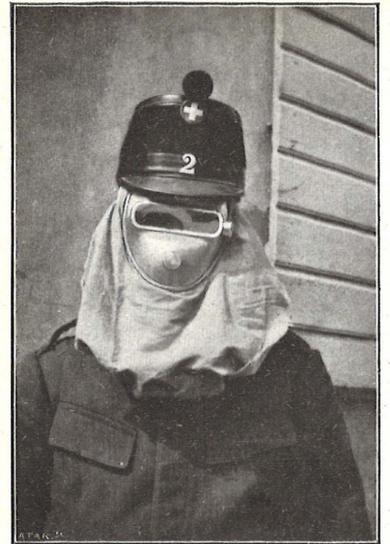
Un concurrent sort de l'ombre

L'Eplattenier a peut-être payé pour ses origines, welches donc suspects pour certains officiers germanophiles. Et puis il a un concurrent direct en la personne du colonel Imboden, qui a développé son propre projet, plus utilitaire, qu'il peut sortir de l'ombre. On le disait alors clairement inspiré du casque allemand, mais il se peut qu'il ait été inspiré par le casque d'essai américain modèle n° 5, qui avait attiré l'attention de la Kriegstechnische Abteilung, l'office chargé du matériel de guerre à Berne.

«Une coalition d'intérêts et de préjugés a su circonvenir quelques personnalités haut placées»

Le Département militaire fédéral du Vaudois Camille Decoppet, tenu à l'écart par De Loys, tient sa revanche. En octobre 1917, il annonce à L'Eplattenier sa décision de renoncer à son œuvre. La polémique éclate. Certains journaux reprochent au service technique de l'armée d'avoir rejeté un objet artistique, typiquement suisse, pour imiter le modèle de nos grands voisins du nord.

Le premier masque à gaz de nos troupiers



«Lorsque pour la première fois on parla de «gaz asphyxiants», grande fut l'indignation du monde civilisé», écrit «La Patrie Suisse» en juin 1917. Durant la Première Guerre mondiale, les gaz de combat furent utilisés tout d'abord par les Français, en 1914. Les Allemands s'y mirent, en commençant par le front russe, dès l'année suivante.

«Mais l'émotion fut de courte durée, poursuit la revue; il suffit en effet qu'un des belligérants imagine quelque nouvelle méthode de destruction pour que son adversaire imagine tout aussitôt le moyen de s'en préserver.»

Après les tissus imbibés d'eau – ou d'urine – et les tampons respiratoires, apparurent les sacs de flanelle. Comme les armées combattantes, la Suisse ne put faire autrement que de l'adopter. Recouvrant entièrement la tête, le modèle retenu était équipé d'une visière en celluloïd protégeant les yeux des gaz lacrymogènes et d'un masque bucco-nasal imprégné de produits chimiques retenant les gaz tout en laissant passer l'air.

«Les différentes substances qui entrent dans la fabrication de ses parties essentielles sont tenues secrètes», relève «La Patrie Suisse». Qui poursuit: «Dire que «notre masque» soit agréable serait mentir. Les troupiers qui en ont fait l'essai ont été enchantés de s'en défaire.» Ils n'ont heureusement pas été contraints de s'en servir «pour de bon».

«Une coalition d'intérêts et de préjugés a su circonvenir quelques personnalités haut placées», écrit la *Feuille d'Avis de Lausanne*, reprenant une prise de position de *La Liberté* de Fribourg. Lorsqu'en février 1918 le Conseil fédéral adopte définitivement le casque du colonel Imboden, le «Modèle 18» avec ses ailes caractéristiques, la *Tribune de Lausanne* écrit: «Si le casque suisse n'a pas été «moulé», au sens étroit du mot, sur le casque allemand, (...) il lui ressemble beaucoup.»

L'Eplattenier se consolera avec un dédommagement de 22'000 francs. Le képi disparaîtra de l'équipement après épuisement des stocks. Et le casque «M18» va faire une belle carrière puisqu'il sera fabriqué à plus de 600'000

Sources

- [Archives des journaux vaudois](#)

- «Revue», Association suisse pour l'étude des armes et armures, 1995.

- Merci à Renato Pacozzi, du Musée militaire vaudois, pour sa précieuse collaboration.

- Merci à Jean-Paul Soulier, auteur du "Guide pour collectionneurs. Les casques militaires suisses de 1916 à 1999", pour ses précisions.